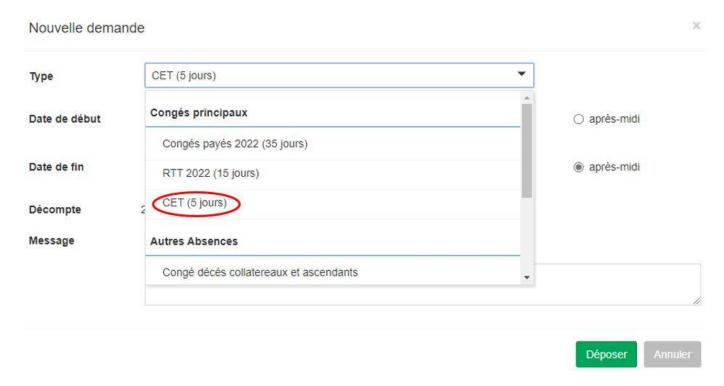
Comment utiliser mes jours CET sous forme de congés ?

Pour déposer des jours CET sous forme de congés, rendez-vous tout simplement sur votre calendrier d'absences ou sur le formulaire de nouvelle demande comme vous le feriez pour une demande d'absence classique ¹⁾. L'absence CET vous sera proposée dans le menu déroulant des types d'absence.



- 1. Sélectionnez l'absence "CET" ou "Compte épargne-temps" selon le libellé qu'elle porte.
- 2. Cliquez sur "Déposer".

Le nombre de jours posés sera déduit de votre solde CET.

L'absence CET, comme une absence classique, est traitée par votre valideur Absences.

Comment déposer une demande d'absence ?

From:
https://cnrs-manuels.ohris.info/ - Manuels Agate-Tempo

Permanent link:
https://cnrs-manuels.ohris.info/doku.php/module_cet:comment_utiliser_cet_sous_forme_de_conges

Last update: 16/02/2022